

La Cour pénale internationale à l'épreuve de la répression en Afrique

Des préjugés aux réalités

Près de douze ans après sa prise de service, la Cour pénale internationale (CPI) suscite d'intenses débats politico-juridiques, en raison de sa manière de combattre l'impunité des crimes relevant de sa compétence dans le monde. Elle est souvent critiquée par la société civile, les organisations de défense des droits de l'homme, la doctrine, et même certains États en raison de son fonctionnement : tous les suspects sont des ressortissants du continent africain, même si cet état de fait repose sur des bases juridiques conformes au droit international.

Quelles analyses peut-on faire de la fréquence des interventions de la CPI en Afrique ? La politique du bureau du procureur de la CPI est-elle dictée par les rapports de force politico-militaires qui se présentent sur le terrain au moment de l'ouverture des enquêtes ? Quelles alternatives s'offrent à la CPI et aux États africains ? Le châtement judiciaire est-il la seule voie de lutte contre l'impunité ?

Le présent ouvrage, qui est la restitution du mémoire de recherche de master II de droit international public que l'auteur a soutenu le 25 juin 2012 au Centre de droit international de l'université Jean-Moulin Lyon-3 en France, tente de répondre à toutes ces interrogations. À l'époque de sa rédaction, certaines crises telles que celle au nord du Mali et celle que traverse la République centrafricaine, depuis décembre 2012, ne faisaient pas encore l'objet de situations ouvertes devant la CPI. Pour autant, les analyses et concepts développés demeurent plus que d'actualité.



Né le 31 décembre 1985 au Togo, **Issaka Dangnossi** est titulaire d'une maîtrise en science politique et relations internationales de l'UAC, au Bénin. Il obtint ensuite un master II en pratique des organisations internationales et protection des droits de l'homme à l'Institut des droits de l'homme de Lyon (France).

Au moment de la publication de cette contribution, il prépare une thèse de doctorat en droit pénal international au Centre de droit pénal de l'université Jean-Moulin Lyon-3. Il est en poste, depuis février 2014, comme spécialiste des droits de l'homme à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

Photographie de couverture © Roman Boed : construction de la Cour pénale internationale, juin 2014.

ISBN : 978-2-343-05421-6

21 €



La Cour pénale internationale à l'épreuve de la répression en Afrique
Des préjugés aux réalités

Issaka DANGNOSSI

Etudes
africaines

Série Droit

Issaka DANGNOSSI

La Cour pénale internationale à l'épreuve de la répression en Afrique

Des préjugés aux réalités



L'Harmattan